

CADOUIN
20 AOÛT 1994

Dom Charles CARRERER
O S B

LE MOINE DANS L'EGLISE

Introduction

Mon intervention, aujourd'hui, en cette fête de Saint Bernard de Clairvaux, en cette abbaye de Cadouin où vécut pendant tant de siècles tant de moines cisterciens, -et je remercie les organisateurs de ce colloque de m'y avoir invité- cette intervention donc voudrait simplement vous aider à une meilleure intelligence de la vie monastique, vue de l'intérieur.

Celle-ci, en fait, n'a pas d'autre but que de mettre l'Evangile au coeur de la vie quotidienne, d'abord du moine lui-même. Car le moine n'est pas prêtre, il n'a pas charge d'âmes. Il s'occupe d'abord et avant tout de sa propre conversion à Dieu. Il n'ambitionne en effet pas autre chose que de vivre lui-même, intégralement, la grâce de son baptême. Ceci est fondamental, et j'y reviendrai encore.

Vous ne serez donc pas surpris, si, par la suite, je vous parlerai autant de la vie chrétienne que de la vie proprement monastique.

Pour mieux réaliser son propos le moine choisira parmi les moyens que la tradition chrétienne lui a légués, ceux qui lui paraîtront les plus aptes à favoriser la réalisation de sa vocation propre.

- Le plus radical de ces moyens, le plus décisif aussi, me semble-t-il, sera le choix du célibat consacré, avec son corollaire monastique de l'écart par rapport au monde. Ils établiront le moine dans un état de vie particulièrement favorable à sa recherche de Dieu, fin ultime, et aussi première, de sa vie.

- D'autres moyens seront mis en oeuvre par le moine au service du même but ; en voici quelques-uns parmi les plus importants (sans prétention à être complet) :

- le travail, manuel et intellectuel ;
- la prière, tant personnelle que communautaire ;
- la "lectio divina", ou lecture "spirituelle" ;
- la pauvreté, ou mieux : la désappropriation
- l'obéissance
- (j'ajouterai un mot sur "la stabilité" monastique)

Tout cela sera vécu le plus souvent dans le cadre d'une communauté bien concrète et donc aussi dans la pratique constante, et combien exigeante ! de l'humble charité fraternelle et de l'obéissance à la Règle, à l'Abbé du monastère et aux frères.

P L A N

I - Ce faisant, je pense vous avoir dressé le plan de mon exposé. Sa première partie, consacrée aux fondements de la vie monastique, sera donc composée de trois points :

- 1 - le but de la vie monastique ;
- 2 - le choix du célibat consacré et de la séparation du moine d'avec le monde ;
- 3 - la place du moine dans l'Eglise ;

II - Sa deuxième partie s'attachera à situer, à grands traits, quelques unes des plus importantes pratiques de la vie monastique :

1. le travail
2. la prière
3. la lectio divina
4. la désappropriation
5. l'obéissance
6. la stabilité

III- Conclusion finale

I - Première partie : Les fondements de la vie monastique

1- Et tout d'abord le B U T de la vie monastique qui n'est autre que de V I V R E l' E V A N G I L E au Q U O - T I D I E N. V I V R E l' E V A N G I L E.

Pour bien saisir ce qu'un tel programme peut exiger du moine, il nous faut nous reporter au premier message du Christ, repris d'ailleurs à son prédécesseur, Jean le Baptiste : "le Règne de Dieu est proche : Convertissez-vous!"

Ce langage demande quelques explications, d'autant que Marc, dans son évangile, dit très précisément ceci de Jésus: "il proclamait l'Evangile de Dieu et disait : 'le temps est accompli, et le Règne de Dieu s'est approché: Convertissez-vous et croyez à l'Evangile'" (Mc 1,14-15).
Arrêtons-à ce texte vraiment fondamental.

a) L'Evangile proclamé par le Christ, le mot signifié "Bonne Nouvelle", est l'Evangile de Dieu. Il s'agit du message qui nous vient de Dieu et que le Christ vient nous annoncer. Il n'est autre que la proclamation de l'Amour de Dieu pour l'homme. Dieu veut sauver tout homme et tous les hommes ; il veut leur donner en partage non seulement une vie heureuse mais sa propre vie divine, son bonheur divin. Et, pour cela, il nous donne son propre fils, le Verbe fait chair, afin de nous unir à lui en son Fils, devenu un membre de notre race ; afin de nous diviniser ; afin de nous donner la vie en plénitude. Un tel bonheur ne peut nous être octroyé que par Dieu même, car lui seul peut combler le cœur de l'homme. (Cf St Augustin : "Fecisti nos ad Te, Domine, et inquietum est cor nostrum donec

requiscat in Te".(Tu nous as faits pour toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il puisse se reposer en toi).
(Confessions,)

b) Le temps dont Jésus nous dit qu'il est accompli, c'est le temps fixé par Dieu pour l'accomplissement de ses promesses faites jadis à nos pères dans la foi : Abraham, Moïse, David, etc., promesse "de nous rendre sans crainte, afin que, délivrés de nos ennemis, nous le servions dans la justice et la sainteté; en sa présence, tout au long de nos jours" (Lc 1,73-75) (Cantique de Zacharie). Dans le Christ, le Messie de Dieu, cette promesse est devenue réalité toujours offerte.

c) Le Règne de Dieu qui s'est approché de nous en la personne de Jésus, est une réalité mystérieuse. Il s'agit ici d'une métaphore, d'une image faisant appel à la commune expérience des hommes. On ne peut parler de Dieu qu'à partir de notre expérience terrestre. Un vrai roi règne sur son pays lorsque son royaume est assuré contre les invasions de ses ennemis, lorsque son peuple vit dans la paix et que son économie prospère. L'on peut ainsi comprendre à partir de notre expérience humaine que Dieu veuille, à l'instar des rois de la terre, établir son règne sur le monde des hommes. Mais il faut ici souligner fortement la différence radicale qui existe entre les rois de la terre et Dieu lui-même. Non seulement parce que Dieu est Dieu, c'est-à-dire le créateur du ciel et de la terre, l'auteur de la vie et le maître de toutes choses, qui n'a à recevoir de personne son autorité absolue sur tout être, toutes choses, alors que les rois ou les présidents ne possèdent que l'autorité que les hommes veulent bien leur reconnaître..et pour le temps que tient cet accord... Mais surtout parce que Dieu ne veut pas dominer sa créature par la force. Ceci est vraiment capital dans la révélation chrétienne. Le tout-puissant attend que l'homme veuille librement accueillir ce qu'il veut lui confier. Alors que les gouvernants de la terre sont avides de pouvoir, Dieu, lui, ne veut en aucune manière exercer sa royauté sur les hommes par la force. Il veut que les hommes coopèrent librement à la réalisation de son règne. Il veut leur libre et joyeuse collaboration car il ne veut rien faire sans eux.

Si le Christ, dans le "Notre Père", nous enseigne de demander à Dieu "que son règne vienne" et "que sa volonté se fasse sur la terre comme au ciel", cela signifie très clairement que Dieu ne veut pas régenter les hommes par sa toute puissance ni leur imposer sa volonté par la contrainte, mais les amener à l'accueillir librement, et à coopérer avec lui. Il ne sera Dieu, il ne régnera vraiment sur le monde que si l'homme veut qu'il soit Dieu dans sa vie personnelle, familiale et sociale.

d) Aussi, après avoir déclaré que le Règne de Dieu s'est approché de nous, Jésus ajoute aussitôt : "convertissez-vous et croyez à l'Evangile".

"Convertissez-vous". Ne restreignons pas la portée de ces mots au seul passage d'une religion à une autre, ou d'une confession chrétienne à une autre. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Le Christ nous demande de prendre conscience du message qu'il nous adresse, de réaliser ce que signifie cette

Bonne Nouvelle qu'il nous proclame, à savoir que Dieu est pour nous, que sa toute-puissance se met à notre service pour nous sauver de tout malheur, pour nous accorder la vie de Dieu même. Se convertir, c'est donc accorder foi à cette Nouvelle : "croyez à l'évangile", nous dit le Christ ; se convertir, c'est donc se laisser interpeller par la parole du Christ, changer de route, se détourner d'une manière de vivre qui ne prendrait pas tout à fait au sérieux cette déclaration d'amour que Dieu nous fait.

Car vous aurez compris que si Dieu ne veut pas s'imposer à sa créature, s'il sollicite son libre acquiescement à son message, c'est en fin de compte parce que celui-ci est un message d'amour.

Lorsqu'un homme veut imposer son amour par la force, nous parlons de viol. C'est un crime que de s'imposer ainsi à quelqu'un. C'est aussi un signe que l'on n'a encore rien compris à la véritable nature de l'Amour.

L'Amour, lui, ne s'impose pas, il se propose. L'Amour ne se décréte pas, il sollicite notre accord et attend notre consentement. Il fait appel à notre liberté : "convertissez-vous et croyez à l'Evangile".

Eh bien, l'Evangile, c'est exactement cela : Dieu qui nous déclare son Amour et qui patiemment attend notre libre réponse.

1- Le but de la vie monastique, le propos du moine, sera donc de prendre tout à fait au sérieux cette proposition que Dieu adresse à tout homme par le message de son Fils fait homme. Non qu'il faille penser que la vie monastique soit la seule manière d'y répondre ni non plus, dans tous les cas, la meilleure. Simplement, le moine prend pour lui les appels du Christ à tout quitter, même femme et enfants, ainsi que son exemple d'une vie consacrée entièrement à Dieu et à sa mission de faire connaître aux hommes l'Amour de son Père. Le moine veut imiter le Christ au plus près dans sa relation au Père et aux hommes.

Le moine veut imiter le Christ au plus près. Parce qu'il voit en lui le modèle parfait de ce que doit être la relation d'un homme croyant avec Dieu, son Père. L'obéissance du Christ jusqu'à la mort; son humilité jusqu'à la Croix infamante, réservée aux criminels-esclaves ; son Amour absolu pour son Père ; son dévouement à l'homme sans aucun retour sur soi ; son célibat et sa chasteté parfaite, vont inspirer d'un bout à l'autre la vie du moine.

Celle-ci est caractérisée dans la Règle de Saint Benoît, et déjà dans la Règle du Maître, par la formule "Conversatio morum". Elle signifie la manière de vivre (conversatio) du moine. Celui-ci, lors de sa profession, promet à Dieu d'embrasser ce genre de vie qui se caractérise par des bonnes moeurs (mores), concrètement par une vie menée selon la Règle et la tradition monastiques, ce qui inclut, comme nous le verrons, le célibat consacré, le retrait par rapport au monde, la pauvreté qu'il vaudrait peut-être mieux appeler "la désappropriation de toutes choses", et surtout le renoncement à soi et à sa volonté propre, par l'obéissance à une Règle et à un Abbé.

Le trait le plus spécifique de la vie monastique est, me semble-t-il, constitué par le libre choix que fait le moine du célibat et de ses conséquences, telle la séparation du monde, dans le but de se mettre totalement au service de l'Evangile et du Royaume de Dieu qu'il proclame.

C'est ce que nous allons développer maintenant. Ce sera notre deuxième point : Le célibat consacré et la séparation du monde.

2 - Le Célibat consacré

Le monachisme, à la suite des martyrs et des premiers chrétiens engagés dans l'ascèse, et notamment dans le célibat pour le Royaume de Dieu, s'inscrit dans la ligne de ceux qui veulent appartenir à Dieu exclusivement. Le moine veut répondre à cet Amour de Dieu, à l'exemple du Christ célibataire, par le don total de lui-même. Aussi bien, le trait le plus caractéristique de cette réponse sera le célibat consacré qui implique d'abord un renoncement radical à soi-même et encore, une séparation non moins radicale d'avec la vie dans le monde. /Non pas qu'on ne puisse vivre le célibat consacré dans le monde! aux tout premiers siècles, des hommes et surtout des femmes restaient dans leur famille ou habitaient au milieu des gens mariés, quoique très tôt déjà on leur ait attribué une place spéciale dans les assemblées. N'oublions pas, en effet, que ces personnes se vouaient au soin des malades, des vieillards, des veuves et des pauvres vivant dans leur entourage, ce qui suscita à leur égard une grande vénération dans les communautés. Bien des monastères, comme par exemple ceux d'un Basile au IVème siècle et par la suite, ont maintenu cette tradition (écoles ou paroisses). Par ailleurs, nous voyons actuellement l'Eglise, depuis quelques décennies déjà, revenir à cette pratique ancienne par la consécration dans le célibat, voulu à cause du Christ, de personnes vivant dans le monde, et qui parfois sont des veuves.

Le célibat consacré peut donc être vécu dans le monde par des personnes restées ou non dans l'état laïc, sans être ordonnées à un ministère ou au contraire, prêtres ou religieux(es).

Le moine veut donc répondre à la proposition d'Amour que Dieu adresse à tout homme, par un don total et exclusif de lui-même.

J'ai dit que le célibat consacré est le trait le plus caractéristique de l'état monastique et qu'il a entraîné très tôt pour les moines une séparation radicale d'avec le monde.

On pourrait illustrer ceci par le cas très typique de la vocation de Saint Antoine le Grand (251-356) qui, à vingt ans, (vers 271), en entendant lire à l'église, pendant la messe, l'Evangile du jeune homme riche: "Allant à l'église selon sa coutume, il songeait en lui-même, méditait en marchant comment les Apôtres quittèrent tout pour suivre le Christ... Le cœur occupé de ses pensées, Antoine entra dans l'église. Il advint qu'on lut l'Evangile et il entendit le Seigneur disant au riche:

*de là on
a la vie
monastique.
ce que dit
le prophète:*

" Si tu veux être parfait ,
 va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux
 pauvres,
 et viens, suis-moi, tu auras un trésor dans le
 ciel".

(Vie de St Antoine par Athanase, ch.2).

Aussitôt, il quitta sa famille et notamment sa soeur cadette, pour rejoindre d'abord un petit groupe de moines vivant à proximité de la ville dans les rochers d'un cimetière, puis se retira progressivement dans les profondeurs du désert d'Egypte, y suscitant malgré lui des groupes de disciples qu'il quittait ensuite, à plusieurs reprises, pour retrouver Dieu dans une solitude plus grande.

Ainsi est née la vie monastique. Elle découle en droite ligne du choix du célibat consacré qu'elle poursuit jusqu'à se séparer assez profondément du monde. Le but de ce célibat comme de cette séparation, n'a donc rien à voir avec un moindre estime pour le mariage et la vie en société ; ce double choix est motivé par l'exemple et l'enseignement du Christ, tels qu'on les voit exposés dans l'Evangile même et, ensuite, repris dans les lettres pauliniennes et les textes johanniques.

En réalité, cette séparation du monde, caractéristique de la vie monastique, a revêtu au cours des siècles des modalités très variables. Les moines de Saint Basile, au IVème siècle, en Cappadoce, je l'ai déjà mentionné, s'occupaient du soin des malades qui n'étaient pas la plupart du temps des moines!

A partir du XIIIème siècle, avec l'apparition des ordres mendiants -Franciscains et Dominicains notamment-, la vie monastique évolue vers ce que nous appelons aujourd'hui la vie religieuse"apostolique"... où le rapport avec le monde est même recherché cette fois en vue de l'annonce de l'Evangile, tout en maintenant une clôture stricte, car le chrétien, et le religieux surtout, n'a en aucune manière à se conformer à l'esprit du monde païen qui l'entoure et qui se moque royalement de Dieu et du Christ autant que de l'Evangile.

Ce qui ne signifie pas que tout, dans la vie du monde, soit à rejeter ! et l'on voit le monde monastique trier soigneusement, parmi les choses bonnes que le monde lui offre, afin de s'en laisser féconder sans toutefois perdre ou risquer de perdre sa quête de Dieu aimé par dessus tout.(Cf études des moines, culture, revues, journaux, vidéo-cassettes)etc.

3- La place du moine dans l'Eglise

Voyons d'abord ce qu'est l'Eglise. Nous pourrions ensuite mieux cerner la place qu'y occupe le moine.

L'Eglise est le corps du Christ. Cette affirmation repose sur une métaphore assez courante dans certains courants philosophiques (notamment dans le stoïcisme) qui dominaient les milieux hellénistiques. Saint Paul ne craint pas de reprendre cette image et de la pousser fort loin, car elle révèle bien à ses yeux le dessein de Dieu de faire des hommes sa propre famille, à condition toutefois qu'ils y consentent librement.

Le Christ est la tête de ce corps, les baptisés en sont les membres. Tous les membres sont interdépendants, et tous dépendent de la tête. C'est par le Christ, et en sa personne, que l'humanité est en relation avec Dieu, qu'elle reçoit du Père sa lumière, sa vie et son Amour, son Esprit Saint. Saint Jean développera un enseignement analogue en disant que les chrétiens forment avec le Christ une vigne. Déjà dans l'Ancien Testament les prophètes parlaient du peuple de Dieu comme de la vigne plantée par le Seigneur et par lui choyée. Une vigne en bonne santé porte du bon fruit. Jésus est le cep ; les sarments ne vivent que s'ils sont unis au cep, et ils ne portent du fruit que grâce à la sève qui leur vient du cep.

Ainsi le baptisé ne peut-il vivre et porter du fruit qu'en union avec le Christ qui, lui-même, se reçoit des mains du Père et nous communique l'Amour du Père - C'est en cela que les hommes sont sauvés : par leur union au Christ qui les relie au Père. Le salut est en effet de connaître Dieu, c'est-à-dire, dans la perspective biblique, de faire l'expérience de l'Amour de Dieu en étant uni au Christ, en recevant leur commun Esprit. Ce salut est "vie spirituelle" au sens fort du terme : vie menée sous la conduite du Saint Esprit et en union avec la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit.

La place du moine dans l'Eglise

Dans cette perspective, la place du moine et du monachisme dans le mystère de l'Eglise, est relativement simple à définir. Le moine est un chrétien qui vit, qui essaie de vivre, qui s'applique à vivre son baptême d'une façon conséquente, radicale même. Son choix du célibat et de la séparation avec le monde est motivé par son désir de mettre Dieu et son Amour au centre de sa vie. Voyons en les conséquences.

- Le moine n'est par conséquent pas un super-chrétien. Il n'a pas une vocation essentiellement différente de celle des autres chrétiens. Il poursuit le même but qu'eux ; il répond à l'appel que Dieu adresse à tout homme, de le croire, de lui faire confiance, d'accueillir son Amour et son pardon, de tout attendre de lui, de vivre uni à lui dans la foi et l'Amour. Sa vocation est celle de tout chrétien.

- Ce qui le distingue des autres chrétiens, encore une fois, c'est son célibat et sa vie menée à l'écart du monde pour appartenir à Dieu.

- Si, à cause de ce choix, le moine ne sort pas ou rarement de son monastère, s'il ne se livre pas à la pastorale et au ministère qu'exerce le prêtre dans sa paroisse, ce n'est pas qu'il se considère comme exonéré du service de l'Evangile. C'est parce que par toute sa vie, il veut être témoin de l'Amour que Dieu donne aux hommes de vivre dès à présent. /Il suffit d'écouter les personnes qui assistent aux offices religieux dans un monastère : la présence de ces moines ou de ces moniales dans leur église, le temps et le soin qu'ils mettent à prier, à louer Dieu, tout cela fait réfléchir et fait impression/. Ces moines, ne rappellent-ils pas, silencieusement la plupart du temps, que tout homme, parce qu'il est homme, a une vocation

divine ?

Permettez-moi de vous citer ici un texte merveilleux du Cardinal de Lubac qui réussit admirablement bien à exprimer cette paradoxale vocation divine qui habite tout homme :

L'homme, " (La) créature spirituelle, a un rapport direct à Dieu, qui lui vient de son origine ~~Ce~~ ^{Et} sa création par Dieu. Et cela change tout. Par rapport aux animaux. De là, [chez l'homme] cette sorte de déhanchement, cette mystérieuse claudication qui n'est pas celle du péché, mais plus radicalement, celle d'un animal qui est esprit, d'une créature qui, étrangement, touche à Dieu".

cité Rech. Sc Rel.
80 (1992) 336 et 394

C'est cette vocation que le moine perçoit et veut vivre à fond. S'il y est fidèle, sa vie même proclamera l'Évangile de Dieu.

Le fait que des évêques d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, malgré la pénurie de prêtres, cherchent à obtenir pour leur diocèse un monastère de moines ou de moniales voués exclusivement à la vie monastique, appelée souvent "contemplative", en dit long. Ils savent combien la présence de ces moines/moniales contribuera à l'évangélisation. Oui, la relation de l'homme à Dieu est capitale. L'homme est créé pour rencontrer Dieu. L'homme est créé pour vivre l'expérience ineffable de l'Amour de Dieu. Voilà ce que la vie monastique proclame silencieusement au cœur de l'Église, et au cœur du monde.

Peut-être n'est-il pas inutile de préciser ~~ici~~, de façon un peu plus juridique, que la vie monastique est un état de vie chrétien officiellement reconnu par l'Église. En effet, le vœu ou la profession de vie monastique constitue un vœu public, ce qui, dans le langage canonique de l'Église catholique, signifie qu'il est reçu par l'Abbé du monastère au nom de l'Église. Le monastère fait partie intégrante de la vie de l'Église. Il vit de la vie même de l'Église. Certes, tout vœu, au sens précis du mot, est une promesse faite à Dieu. Tout en étant un acte éminemment personnel, le vœu que prononce le moine s'effectue dans l'Église, corps du Christ. Aussi l'Église s'implique-t-elle dans le vœu du moine. Ce vœu acquiert dès lors une dimension ecclésiale ; il s'accomplit dans l'Église et pour l'Église ; le moine est consacré à Dieu par le ministère de l'Église. Sa réponse est incluse dans celle de l'Église. Dès lors, comme le rappelle opportunément Vatican II (L G 43,1), le véritable bénéficiaire d'un tel charisme accordé par Dieu, par l'intermédiaire de l'Esprit Saint, n'est pas le fondateur, ni même tel ou tel monastère particulier seulement, mais l'Église elle-même, toute l'Église, corps du Christ. (cf Victor Dammertz, Symposium des Bénédictines, Rome, Septembre 1993).

Le Concile rappelle très clairement que c'est par leur profession que les religieuses ~~elles~~ se donnent "totalem" à Dieu,

aimé par-dessus tout". (L G 33,1) et qu'"ils vouent toute leur vie à son service" (P C 5,1). C'est sur cette remise totale de soi entre les mains de Dieu que se fonde cette "consécration particulière" de la vie monastique "qui - poursuit le Concile, s'enracine profondément dans la consécration du baptême et l'exprime avec plus de plénitude" (P C 5,1). Or, le premier agent de cette consécration, est Dieu lui-même, c'est le Christ: c'est lui qui consacre l'homme qui s'engage par la profession, c'est lui qui pose sur le moine sa main miséricordieuse, c'est lui qui l'accueille et le confirme dans son propos et lui donne d'y être fidèle. (Dammertz, ibid).

II- Deuxième partie : Les pratiques de la vie monastique

Si nous considérons la manière dont les moines ont vécu cette recherche de Dieu seul, nous voyons qu'aux origines, la vie solitaire a précédé l'apparition de la vie monastique cénobitique, c'est-à-dire menée dans une communauté de moines. Cependant, sans tarder, le plus grand nombre des moines ont donné la préférence à cette vie communautaire comme présentant une voie plus sûre pour apprendre à aimer Dieu de tout son cœur; c'est en tout cas l'avis de la Règle de Saint Benoît. En effet, la vie menée en commun, avec les exigences inhérentes à la pratique constante de la vie fraternelle, de la charité, met le moine plus sûrement à l'abri de certaines illusions que pourrait entretenir une vie solitaire. Ainsi lions-nous, à propos d'un vieux solitaire, qu'il ne put s'empêcher de se mettre en colère à propos d'une cruche qu'un moine de passage avait malencontreusement laisser tomber à terre et brisée. Propos dont n'est pas absent un brin de malice à l'égard des faiblesses qui peuvent se cacher au cœur même de la vie la plus austère, comme celle de l'anachorète (ou ermite)...

**

Pour le reste, la vie monastique, qu'elle soit anachorétique ou cénobitique, consiste en la mise en oeuvre de quelques pratiques fondamentales, presque toutes commandées d'ailleurs dans l'Evangile à tous les chrétiens. Je pense en particulier au travail, à la prière tant personnelle que communautaire, à la "lectio divina" c'est-à-dire la lecture assidue de l'Ecriture, à la pauvreté et à l'obéissance, (à la stabilité, propre aux moines). Ces pratiques sont toutes contenues dans le voeu de la "conversatio morum", de la vie menée selon la Règle et la grande tradition monastique, dans un monastère et sous un Abbé.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant parcourir assez rapidement ces pratiques de la vie monastique, en essayant de relever à la fois leur caractère tout simplement chrétien, ou évangélique, et leur particularité monastique, étant bien entendu que les qualificatifs "évangélique" et "monastique" ne s'opposent nullement.

1) - Le travail : Saint Paul dit explicitement que celui qui ne veut pas travailler n'a pas droit à la nourriture. C'est

là un principe général qui vaut dans toutes les cultures. A noter toutefois que la tradition des rabbins juifs, à laquelle appartenait Paul de Tarse, demandait explicitement aux rabbins de pourvoir à leur entretien par l'exercice d'un métier manuel. Saint Paul était fabricant de tentes et ce n'est pas sans fierté qu'il souligne qu'il n'a jamais voulu être à charge d'une communauté chrétienne, alors même qu'il en aurait eu le droit, vu les charges de son ministère.

Il est donc tout naturel que les moines ont toujours eu à coeur (auraient toujours dû avoir à coeur !!) de pourvoir à leurs besoins par leur propre travail. Le plus souvent celui-ci fut un travail manuel, mais au cours des âges la pratique d'un travail plus ou moins intellectuel s'est progressivement développé, de la copie des manuscrits et de leur enluminure jusqu'à la photo-composition, sans parler de l'élaboration de traités de philosophie et surtout de théologie et de spiritualité, ce qui le plus souvent est moins lucratif...

Quoiqu'il en soit, le principe demeure très ferme dans la Règle bénédictine : "l'oisiveté est l'ennemie de l'âme", c'est-à-dire de la vie spirituelle, de la recherche de Dieu. Le travail fait partie intégrante de la vie du moine.

2) - La prière. Celle-ci n'est pas autre chose que le colloque de tout l'être de la personne humaine avec Dieu. L'on prie avec tout son être, corps et âme.

Lorsque deux personnes s'aiment, elles cherchent à se rencontrer et si, au début, elles ont beaucoup à se raconter, avec le temps et l'approfondissement de leur amour, le lot de paroles se tarit et elles peuvent passer des journées entières ensemble sans avoir besoin d'échanger beaucoup de paroles. Ainsi en va-t-il, toute proportion gardée, du dialogue de l'homme avec Dieu. (Cf le paysan du curé d'Ars : "je le toise, il me toise"). Ils cherchent à se rencontrer fréquemment. Saint Paul ne dit-il pas que le chrétien devrait normalement prier en tout temps ? Les moines se sont efforcés et s'efforcent de réaliser autant qu'ils le peuvent ce programme dans leur vie qu'ils veulent toute vouée à Dieu. D'où le temps d'oraison silencieuse prévue par la Règle. D'où encore le principe du silence dans les cloîtres afin de favoriser cette présence continuelle du moine à Dieu.

N'oublions cependant pas que le moine est un homme de chair et d'os, non un pur esprit. Il vit la plupart du temps dans une communauté de moines. Il priera donc communautairement. D'ailleurs, en Egypte, au IVème s. déjà, les moines anachorètes (ermites) eux-mêmes se rassemblaient le samedi soir pour célébrer ensemble les vigiles qui se terminaient à l'aube du dimanche, jour de la Résurrection, par la célébration de l'eucharistie !

Qui dit prière commune, dit nécessairement prière organisée. Si les moines des IVè - Vè s. récitèrent les cent cinquante psaumes de la Bible chaque jour, Saint Benoît, au VIè s., se contente de prescrire que le psautier complet soit récité au moins chaque semaine, et propose une répartition des cent cinquante psaumes sur une semaine.

Il y a en outre la question du chant, non seulement des psaumes mais encore des répons, des antiennes, des pièces de la messe, et il ira se développant à travers les siècles. Ce qui nous permet de comprendre que ces développements musicaux, si beaux soient-ils, ne sont pas essentiels à la vie monastique puisque longtemps elle les a ignorés et qu'après les avoir très souvent longuement puisés aujourd'hui, assez souvent, remplacer les pièces latines grégoriennes par des compositions en langue vivante et la musique contemporaine. Ce n'est pas moins monastique.

L'essentiel de cette prière reste, aujourd'hui comme hier, la récitation du psautier, prière inspirée, qui permet aux moines de redire à Dieu, sans cesse, en leur nom propre, et unis au Christ qui les a priés, ainsi qu'à toutes les générations chrétiennes qui toujours les ont utilisés à la suite de la synagogue, les paroles que lui-même leur offre, oeuvre divine-humaine, puisque fruit de l'Esprit et du coeur des poètes juifs. Tous les états d'âme, toutes les expériences humaines, de joie et de détresse, d'exaltation et de dépression, de découragement et d'espérance y figurent, exprimées en cris et pleurs, en imprécations et jubilations, dans un dialogue incessant et confiant avec Dieu.

Comme je le redirai encore, ces psaumes ne sont pas la propriété des moines. Ce qu'ils font, tout chrétien est appelé à le faire, selon les circonstances de sa vie et la mesure de son temps et de ses forces.

- Les moines ne peuvent prier "à la place" des fidèles, leurs frères restés dans le monde ; chaque baptisé a le privilège et le devoir de s'adresser lui-même à Dieu avec les mots inspirés de Dieu. Mais les moines, solidaires de tout homme, membres, avec chaque baptisé, du corps du Christ qu'est l'Eglise, prient les psaumes avec eux tous, "in ore Christi", ~~c. 14~~ ^{c. 14-15}

unis profondément avec le Christ tête du corps, qui rassemble toute prière humaine pour la présenter au Père.

Le moine prie en Eglise ! avec l'Eglise,
pour l'Eglise et
pour toute l'humanité.

3)- La "lectio divina". Si l'on voulait traduire fidèlement cette expression ancienne et toujours utilisée de nos jours par les moines, il nous faudrait parler, non simplement de "lecture spirituelle" mais très précisément de "lecture divine". Pourquoi l'appelle-t-on "divine" ? Parce qu'elle a pour objet la Parole de Dieu, la Bible, et qu'elle s'opère dans un objet de foi, sous la mouvance de l'Esprit Saint. Car le moine, comme tout chrétien fidèle à son baptême, conscient d'avoir reçu en ce sacrement la présence de Dieu, vit et agit sous le regard de Dieu, regard qui n'est pas, comme le pensait Sartre, un regard d'espion et d'inspecteur de police violant l'intimité de celui qu'il scrute, mais regard aimant d'un Père qui suit avec attention le coeur profond de son enfant.

Cette lectio, cette lecture, si elle a pour objet principal et premier la Parole de Dieu, ne méprisera cependant pas de prendre connaissance des études des spécialistes autorisés contemporains, les exégètes, et se reportera avec prédilection aux commentaires que donnent de la Parole de Dieu les "pères de l'Eglise", nos ancêtres dans la foi, évêques et prêtres et parfois aussi laïcs qui ont su magnifiquement exposer la doctrine et l'expérience de Dieu telles qu'elles furent vécues et proposées dans l'Eglise. Et, à côté des Pères, les moines fréquenteront encore les moines anciens et plus récents qui les ont précédés dans la vie monastique et qui ont su, avec savaeur, expliciter leur expérience de Dieu en dévoilant le sens profond de la Parole de Dieu, source inépuisable de leur vie spirituelle.

Vous aurez compris qu'un monde littéraire aussi vaste, vraiment divin et tout autant humain, demande une étude, je veux dire une application de longue haleine, pour pouvoir être connu, apprécié et assimilé en profondeur.

En consacrant à cette lectio un temps considérable, le moine se prépare en fait à rencontrer Dieu en son coeur et à mieux participer à la prière chorale qui l'unit à Dieu dans sa communauté. Car non seulement cette prière est constituée des psaumes, mais elle est faite encore de la lecture publique de la majeure partie, voire du texte intégral de la Bible, du chant de ses textes comme répons, versets ou antiennes, créant ainsi une véritable symphonie où les thèmes majeurs et les paroles les plus prégnantes de l'Ecriture sont d'autant mieux vécus et priés qu'ils auront été davantage étudiés, lus et relus auparavant dans la lectio personnelle.

Prière et lectio vont donc de pair; elles constituent la respiration profonde du moine, la source de sa vie et de sa joie.

4)- La pauvreté. C'est à propos des richesses que le Christ nous dit dans les Evangiles, qu "il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux" (Mt 19,24).

Cette parole, remarquons-le en passant, s'adresse à tous les chrétiens. Néanmoins, le moine, qui n'a d'autre propos que d'entrer dans le Royaume (dépassons nos images enfantines du ciel) je veux dire dans l'intimité de Dieu, sera particulièrement vigilant sur ce point de la pauvreté ou, pour employer un terme plus précis, de la DESAPPROPRIATION. Saint Benoît, dans sa Règle, se montre très exigeant sur ce point; il veut que ses disciples soient détachés de toute propriété privée, et surtout d'eux-mêmes, ce qui est la raison d'être profonde de l'obéissance, comme nous le verrons bientôt. *Parmentier - Le Moine - Le Règle.*

Règle de Saint Benoît - Chapitre 33.

Si les moines doivent avoir quelque chose en propre.

1 Qu'on s'applique avec grand soin à retrancher du monastère ce vice de la propriété, et jusqu'à la racine.

- 2 Que personne n'ait la témérité de donner ou de recevoir quelque chose sans l'autorisation de l'Abbé,
- 3 ni d'avoir quoi que ce soit en propre, aucune chose absolument, ni un livre, ni des tablettes, ni un poinçon: en un mot, rien du tout
- 4 puisqu'il ne leur est pas permis d'avoir en leur pouvoir
 ni leur corps (⇔ célibat)
 ni leur volonté (⇔ obéissance).
- 5 Mais ils doivent attendre du père du monastère tout ce qui leur est nécessaire.

....
 6 Que tout soit commun à tous, ainsi qu'il est écrit
 (Ac 4, 32) (فأموالهم كانت كلها).

34 1 Qu'on fasse comme il est écrit : "on partageait à chacun selon les besoins de chacun" (Ac 4, 35). (فكل واحد منهم كان يعطى ما احتاجه).

L'expérience nous apprend si souvent, en effet, que celui qui croit posséder, finit par se laisser posséder par ses richesses. Il devient leur esclave. Pour ne pas les perdre, il en vient à tricher dans les affaires, à négliger sa femme et ses enfants, à sacrifier ses amitiés, à fermer son cœur et sa main à ses proches, avant de les exploiter à son profit, sans vergogne. Comment prétendre chercher Dieu dans ces conditions!

La pauvreté volontaire, au contraire, libère la personne de ce leurre que sont les richesses et lui permet d'être disponible à son prochain et totalement ouvert au don de Dieu. Voilà la vraie liberté, celle d'aimer vraiment, sans rechercher son propre avantage, et de servir l'intérêt réel de l'autre, comme l'a réalisé le Christ, qui s'est fait pauvre pour nous donner part à sa richesse (divine).

Le plus difficile cependant pour le moine comme pour l'homme de tous les temps, est de renoncer à lui-même, à sa volonté propre, à son ego (d'où le mot égoïsme), à son orgueil. C'est l'objet de la pratique de l'obéissance monastique dont il nous reste à dire quelques mots avant de conclure.

5) - L'Obéissance monastique

Pour éviter une mésinterprétation de l'obéissance du moine, il est bon de souligner d'abord qu'elle fut pratiquée assidûment déjà par les moines anachorètes (ermites). Bien que ne vivant pas en communauté, le nouveau-venu à la vie monastique devait accepter, ou se choisir, un moine plus ancien comme guide et maître ès vie monastique. On n'admet pas d'autodidacte en ce domaine. Car la vie monastique est une grâce, est don de Dieu. On ne s'empare pas d'un don ; on le reçoit, on l'accueille comme un gage d'amitié et d'intimité avec Dieu. On accepte d'être initié à cette vie consacrée à rechercher Dieu. On reconnaît qu'on a besoin d'un bon guide, autant et plus qu'un alpiniste en herbe, car cette aventure comporte ses risques et ses périls.

Ainsi voit-on par exemple les Anciens insister auprès des jeunes moines pour qu'ils ne brûlent pas les étapes par un zèle intempestif. "Pas au-delà de la mesure, de ta mesure", répètent-ils à l'envi. Ils savent par expérience combien ceux qui se lancent "sur les chapeaux de roue" dans l'ascèse, s'essoufflent vite et finissent par tout abandonner ou se détruisent définitivement la santé. Ils peuvent tout aussi bien tomber dans l'illusion quant à leurs progrès (ou leurs reculs !) dans la vie spirituelle, et rien n'est plus dangereux dans ce genre de vie, autant que les mirages dans le désert.

L'obéissance monastique n'est donc pas d'abord une question de vie communautaire qui exige une bonne marche d'ensemble sous un supérieur, encore que cet aspect ne soit nullement à négliger, vous le pensez bien. Cette obéissance est avant tout spirituelle. Elle relève de la relation d'un fils à son père dans la foi. Il est difficile d'être un bon guide dans cette discipline qui exige discernement et prudence, expérience et connaissance de soi et des autres, bref une charité éclairée et, pour tout dire, un don de Dieu, l'Esprit Saint lui-même. Car le père autant que le fils doivent se laisser guider par l'Esprit et lui obéir, lucidement, humblement. L'obéissance caractérise l'attitude de l'homme devant Dieu, devant le Christ, Dieu fait homme, et qui obéit à son Père et aux hommes jusqu'à la mort sur la Croix.

En retour, le disciple restera fidèle à celui qui aura veillé et souffert avec lui, et quelques fois à cause de lui; il l'aidera surtout quand les infirmités de l'âge se feront sentir. Ce lien spirituel n'est donc pas désincarné. Il peut devenir un lien de profonde amitié. ~~Il~~ aimeront chastement leur Abbé, dit Saint Benoît dans sa Règle.

Nous avons dit tout à l'heure que l'obéissance monastique comporte aussi, en deuxième place, un aspect communautaire. Il faut que le moine cénobite sache accepter de bon cœur de se soumettre aux nécessités de la vie commune. Il faut par exemple qu'il arrive à l'heure aux différentes activités communes, tels les offices liturgiques (sept à huit heures par jour), aux repas, aux conférences, de même qu'il lui faut être prompt au lever comme au coucher. Il doit encore demander la permission pour une foule de choses, s'adapter constamment à ses confrères de tempérament et de caractère variés... et leur obéir non seulement lorsqu'ils sont officiers en charge, mais simples confrères : c'est ce qu'on appelle "l'obéissance mutuelle". - Ce n'est pas une sinécure, pas plus au monastère que dans les foyers...

Ce qui toutefois doit inspirer et motiver cette obéissance, au supérieur comme aux confrères, c'est le propos fondamental du moine, sa recherche de Dieu et donc de son Amour auquel il veut répondre par un amour tant de Dieu que des hommes. C'est d'ailleurs en raison de cet Amour pour Dieu que le moine épousera l'attitude de Dieu envers les hommes, qu'il se montrera partant empressé à devancer les désirs de ses frères, de leur obéir tant que cette démarche ne va pas à l'encontre des ordres reçus du supérieur du monastère ou des prescriptions de la Règle. Il s'agit toujours de la charité. C'est elle qui fera qu'un

plus jeune se lèvera en présence de son aîné, et ne se rassiera qu'après que celui-ci l'y aura autorisé. La politesse et le savoir-vivre ont leurs racines dans la charité évangélique ; c'est en tout cas celle-ci qui motive le moine dans toutes ses relations avec les frères. Et elle l'inspire encore dans ses relations avec les gens qui viennent du dehors et qu'il s'empressera d'accueillir comme le Christ en personne (RB53).

Voilà à grands traits le visage de l'obéissance du moine.

Vous voyez, une fois de plus, que tout cela n'a rien de bien étrange et qu'en fait, tout chrétien, là où il se trouve, dans son foyer et dans ses relations avec son conjoint, ses parents et ses enfants, ou au travail, et dans toutes les circonstances de sa vie, doit agir de même à cause de l'Amour qu'il reçoit de Dieu et qu'il ne peut pas ne pas partager avec ses frères, les hommes que Dieu place sur sa route. Certes, le moine s'y engage par sa profession et il se soumet librement, dans l'obéissance à la Règle et à son Père Abbé, afin d'y arriver plus sûrement. Mais, dans le fond, la charité du moine et son obéissance à Dieu et aux frères ne sont pas radicalement différentes de celles qui obligent tout chrétien. La différence se situe au niveau des moyens utilisés, non au niveau de la fin recherchée qui est toujours l'Amour en réponse à l'Amour premier qui est de Dieu.

6/- La stabilitas.

Il est un dernier point auquel je voudrais m'arrêter un instant avant de conclure, celui de la stabilité, laquelle n'oblige pas le non-moine. Vous savez que Saint Benoît, dans sa règle, chapitre 58,17, précise de la manière suivante la formulation du vœu prononcé par le moine au moment de sa profession : "il promettra devant tous, dans l'oratoire, sa stabilité, la conversion de ses mœurs et l'obéissance". - Il n'y est question, du moins explicitement, ni de la pauvreté ou désappropriation, ni de la chasteté. Ces deux pratiques font partie, pour Saint Benoît, de la "conversatio morum", la ^{vie monastique} conversion des mœurs. Nous l'avons vu, si l'obéissance est mentionnée explicitement, c'est peut-être parce que ce point est particulièrement difficile à observer (cf supra) (voir les sarabaites, infra).

- Quant à la "stabilitas", elle a pour objet l'attachement persévérant du moine à sa communauté de profession. Saint Benoît réagit ici contre les abus de son temps, ces moines qui passaient fréquemment d'une communauté monastique à une autre, les "gyrovagues"; d'autres vivaient en dehors de toute communauté, par groupe de deux ou trois, voire seuls, n'ayant pour règle que leurs caprices et leurs vices, ce sont les sarabaites (RB1). Pour mettre fin à cet état de choses, Saint Benoît demande de ses moines un engagement formel à l'obéissance et encore à rester dans leur communauté de profession et d'y persévérer jusqu'à leur mort dans la vie monastique. Voilà le sens du vœu de stabilité prescrit par Saint Benoît. Il s'agit de ne pas fuir, en partant ailleurs, le combat qu'il faut livrer contre soi-même et qui est le plus âpre qui soit.

Conclusion

Pour conclure cet exposé brossé rapidement et à grands traits, je reviendrai sur ce point qui me semble essentiel: la vie monastique n'est rien d'autre que la vie chrétienne menée avec le radicalisme que permet le célibat consacré, lui-même grâce personnelle reçue de Dieu. On n'est pas plus chrétien parce qu'on est moine mais seulement dans la mesure où notre amour pour Dieu et pour les hommes est plus profond, dans la mesure où nous nous oublions nous-mêmes pour nous donner, à Dieu dans la confiance la plus complète, au prochain dans une entraide fidèle et désintéressée, à la suite du Christ, idéal du moine.

A chacun de voir ce qu'il reçoit du Seigneur. C'est un discernement que chacun de nous doit opérer dans son for interne, de préférence dans un dialogue avec son père ou conseiller spirituel, ce qui évitera bien des embûches.

Un point capital encore : que les chrétiens, quel que soit leur condition ou leur état de vie, se considèrent comme les membres d'un seul et même corps, le corps du Christ qu'est l'Eglise. Moines et laïcs répondent, chacun à leur manière, à cet appel fondamental que Dieu leur lance par la bouche du Christ, son Fils bien-aimé: "le temps (des préparations et des promesses) est accompli, le Règne de Dieu s'est approché: convertissez-vous et croyez à l'Évangile".

Loin de se jalouser ou de chercher à l'emporter les uns sur les autres, moines, religieux et religieuses, prêtres et laïcs doivent tous se considérer comme complémentaires, tous appelés à travailler ensemble et de façons diverses dans la vigne du Seigneur, l'essentiel étant toujours que les hommes découvrent Dieu et son Amour infini pour chaque être humain, qu'ils en fassent l'expérience et qu'ils y répondent de tout leur coeur. Car, s'il est un scandale au monde qu'on ne peut tolérer, c'est bien que l'Amour de Dieu soit méconnu et bafoué. Il y va de l'honneur de Dieu ; il y va du bonheur de l'homme.

Cf Irénée : "Gloria Dei, vivens homo
vita hominis, visio Dei"

La gloire de Dieu c'est que l'homme vive,
et la vie de l'homme, c'est de voir Dieu.
